

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**2013/...**

**MAIRIE DE METZ**

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ**

---

**REGISTRE DES DELIBERATIONS**

---

**Séance du 19 décembre 2013**

**DCM N° 13-12-19-20**

**Objet : Acquisition d'une emprise en vue du déplacement d'un poste de transformation - ZAC GPV.**

**Rapporteur: Mme KAUCIC**

Un poste de transformation URM se trouve au sein d'une propriété privée appartenant à CMCIC LEASE et située entre la rue de Champagne et la rue de Sarre. Dans le cadre du GPV et afin de permettre à ladite société de clôturer son terrain, il est envisagé de déplacer cet équipement public sur cette même parcelle en limite du domaine public communal rue de Champagne.

Dans cette optique, il est proposé d'acquérir une emprise d'environ 29 m<sup>2</sup> que la société précitée est disposée à céder à la Ville de Metz à l'euro symbolique.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Les Commissions compétentes entendues,

**VU** l'accord de la société CMCIC LEASE sur la cession à l'euro symbolique,  
**VU** l'évaluation du service France Domaine

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

**DECIDE**

- **D'ACQUERIR** de la société CMCIC LEASE – 105, rue du Faubourg Madeleine – 45 920 Orléans une emprise d'environ 29 m<sup>2</sup> à distraire de la parcelle cadastrée sous :  
    **Ban de BORNY :**  
    Section BN – n° 384– 886 m<sup>2</sup>
- **DE REALISER** cette acquisition moyennant le prix symbolique d'un euro, à financer

au moyen des crédits inscrits au budget de l'exercice concerné ;

- **DE PRENDRE** à la charge de la Ville de Metz les frais d'acte, droits et honoraires de notaire ainsi que les frais d'arpentage ;
- **DE REQUERIR** l'exonération des droits de timbre et d'enregistrement conformément à l'article 1042 du Code Général des Impôts ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire, ou son représentant, à régler les détails de l'opération et à signer tous documents y afférents.

Vu et présenté pour enrôlement,  
Signé :

Le Premier Adjoint au Maire,

Richard LIOGER

Service à l'origine de la DCM : Cellule Action Foncière  
Commissions : Commission des Travaux et Domaines  
Référence nomenclature «ACTES» : 3.1 Acquisitions

Séance ouverte à 16h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,  
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 41    Absents : 14                      Dont excusés : 8

**Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**